

Conseil Départemental : le budget primitif 2021 a été voté à l'unanimité

Philippe Martin : " Notre budget 2021 est une réponse forte à une crise sanitaire devenue sociale et économique"



Conseil Départemental : le budget primitif 2021 a été voté à l'unanimité

C'est en vision conférence que s'est déroulée sous la présidence de Philippe Martin ce vendredi 16 avril en matinée depuis une salle de la Chartreuse, la réunion du Conseil Départemental dont l'objet était le vote du budget primitif 2021.

Avant d'aborder le cœur du sujet, Philippe Martin adressa un hommage aux 166 gersoises et gersois décédés du fait du Covid mais aussi sa reconnaissance aux « 500 femmes et hommes qui se relaient depuis des mois à la protection de leurs compatriotes ». Et ce dernier de tracer la ligne de conduite à tenir suite à la crise sanitaire « devenue sociale et économique » à savoir « de protéger les gersois et les gersoises de la Covid en accélérant la vaccination, de la précarité, de l'isolement et des violences familiales ou conjugales, du chômage grâce au levier d'une commande publique robuste et d'un budget d'investissement en hausse ».

Quant au budget 2021 celui-ci s'élèvera à 306,6 millions d'euros dont quatre priorités en seront bénéficiaires. Tout d'abord les dépenses de solidarité vont dépasser les 140 millions d'euros soit une progression de 1,43% par rapport à 2020 (plus 11% d'allocataires du RSA et plus 9% de crédits et plus 5,4% du budget sera dédié à l'accueil des enfants placés par la Justice).

Un budget 2021 où il est question aussi de maîtriser les dépenses de personnels et de ne pas ré endetter la collectivité. Sur ce dernier point Philippe Martin révèle que « le montant de la dette demeurera inchangé en 2021 et que le recours à l'emprunt sera d'un montant équivalent à celui de l'annuité de remboursement de la dette, soit 14,7 millions d'euros ».

Le président du Département soulignera qu'au cours de ces cinq dernières années, le Département s'est désendetté de 5 millions d'euros. Enfin, le Conseil Départemental participera à l'effort de relance du Pays avec un budget d'investissement en forte progression soit une augmentation de 15% de ses investissements par rapport à 2020. Ce qui selon Philippe Martin « complètera utilement le Plan de Relance mis en place par l'État et répondre ainsi aux inquiétudes des entreprises gersoises ».

Zoom sur dossiers prioritaires

Cinq millions d'euros pour moderniser et connecter les EHPAD

Il s'agit d'un plan d'investissement sur 5 ans doté de 4,7 millions d'euros pour améliorer les conditions d'hébergement, favoriser le lien avec les familles et améliorer les conditions de travail des soignants. D'ici 2025 seront rénovés les bâtiments de 8 EHPAD à Nogaro, Eauze, Auch, Le Houga, L'Isle-Jourdain, Lombez et Monferran-Savès. En 2021 une enveloppe de 500 000€ sera mobilisée pour développer les usages numériques dans les maisons de retraites « qui deviendront de véritables EHPAD connectés »

Retour partiel à la vitesse maximale de 90 km/h

Concernant les routes nationales 124 et 21, l'État qui en a la responsabilité maintiendra la vitesse maximale autorisée de 80 km/h. Après concertation des acteurs de la sécurité routière (pompiers, SAMU, gendarmerie, et ceux du secteur économique) la vitesse maximale de 90 km/h concernera 350 km du réseau départemental soit 10% de celui-ci.

Achèvement de la mise 2X2 voie de la RN124 entre Gimont et l'Isle-Jourdain

La mise en service du contournement de Gimont aura lieu au premier trimestre 2022, ainsi 82% des 72 kilomètres qui relient Auch à Toulouse auront été mis en 2X2 voies. Le Conseil Départemental aura consacré 47 millions d'euros à ce chantier réalisé sous compétence de l'État. Pour les 13 derniers kilomètres qui séparent Gimont de l'Isle-Jourdain, l'État doit mobiliser 142 millions d'euros. Concernant le financement un protocole financier sera signé entre l'État avec le préfet de Région, la présidente de la Région et le Département lequel participera l'effort financier à hauteur de 32,3 millions d'euros. Un projet où sont inclus les deux échangeurs de la zone économique Laffoucade de Gimont et celle du Choulon à L'Isle-Jourdain. **L'achèvement des travaux est prévu pour 2027.**

Vœu de soutien aux viticulteurs et arboriculteurs gersois victimes du gel

Cet évènement climatique intervient à la suite d'autres, la crise sanitaire, la fermeture des restaurants ou la réduction du commerce international. Les Conseillers Départementaux demandent à l'État de déclencher sans délai l'ensemble des procédures collectives d'indemnisation et d'accompagnement afin « de diminuer autant qu'il est possible l'impact d'une perte historique ». L'aide exceptionnelle de la Région de 5 millions d'euros aux viticulteurs et arboriculteurs est fortement appréciée des Conseillers Départementaux. Ces derniers souhaitent que les financements de l'État et de la Région soient mutualisés pour créer un fonds commun qui facilitera l'obtention des aides d'urgence.